



journal le 1500

VOLUME 38, NUMÉRO 2
JUN-JUILLET 2019



Suzanne-Ghézabelle Poirier
soudeuse SCFP-1500, Atelier mécanique de Shawinigan.

Le *Journal Le 1500* est un bulletin d'information publié par le **Syndicat des employé-es de métiers d'Hydro-Québec**, section locale 1500 du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ).

Président provincial : Stéphane Michaud
Secrétaire-général : Sylvain Dubreuil
Téléphone : 514 387-1500
Sans frais : 1 800 361-8526
scfp.1500.org
semhq@scfp1500.org



Responsable communications :
Emmanuel Patola
Conception, montage : Marcel Huot
Relecture : Mélanie Clément

Tirage : 9 168 exemplaires distribués gratuitement à tous les membres de la section locale 1500.

Impression : Atelier Québécois



ATELIERQUÉBÉCOIS
IMPRESSION + OBJETS PROMOTIONNELS

Imprimé avec des encres végétales sur du papier fabriqué au Québec certifié Éco-logo et contenant 10% de fibres recyclées postconsommation et désencrées sans chlore certifié.



La reproduction totale ou partielle des articles contenus dans le journal Le 1500 est encouragée. Prière d'en indiquer la source.

Dépôt légal à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Note : la forme masculine utilisée dans ce journal désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Si vous ne désirez pas recevoir la version papier du journal Le 1500 à domicile, demandez que l'on vous retire de la liste d'envoi en communiquant avec nous à l'adresse suivante :
christinefontaine@scfp1500.org

Vous pouvez aussi consulter la version électronique du journal sur notre site Internet ou pour effectuer votre changement d'adresse au
www.scfp1500.org

VOICI LES DIFFÉRENTS SUJETS DES RÉSEAUX QUI ONT ÉTÉ DIFFUSÉS DEPUIS NOVEMBRE 2018

1^{ER} MAI - FÊTE INTERNATIONALE DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
18 AVRIL 2019 - Volume 39, numéro 7

28 AVRIL - JOUR DE DEUIL
25 AVRIL 2019 - Volume 39, numéro 8

COMPLEMENT DES POSTES - MONTEUR TRANSPORT
8 MAI 2019 - Volume 39, numéro 9

TOURNOI DE GOLF 2019
21 MAI 2019 - Volume 39, numéro 10

ASSEMBLÉE ANNUELLE RRHQ
22 MAI 2019 - Volume 39, numéro 11

COMPLEMENT DE POSTES VACANTS
29 mai 2019 - Volume 39, numéro 12

RÉSEAU SPÉCIAL

Offre enrichie chez SSQ Assurance pour nos membres



En tant que membre du centre communautaire des syndiqués et syndiquées d'Hydro-Québec, en plus de couvrir votre auto et votre habitation, SSQ Assurance vous fait également profiter d'une gamme complète de produits d'assurance sous un même toit ; assurance vie, maladies graves et voyage.

Parlons d'assurance voyage :

Par l'entremise de sa filiale assurancevoyages.ca et notre centre d'appel, SSQ Assurance vous offre des protections d'assurance voyage en fonction de vos besoins et de votre état de santé.

Je suis déjà couverte par mon assurance collective, pourquoi acheter plus d'assurance voyage?

Même si la majorité d'entre nous détiennent une assurance collective ou même une carte de crédit offrant une garantie d'assurance voyage pour les frais médicaux d'urgence, gardez l'œil ouvert quant aux définitions de cette protection! Selon votre contrat, un plan complémentaire pour compléter votre couverture pourrait être de mise.

Lisez bien votre contrat d'assurance voyage et au besoin posez des questions au service à la clientèle de votre assureur ou de votre émetteur de carte de crédit.

Faites appel à nos conseillers

Les conseillers d'assurancevoyages.ca et nos agents prennent le temps d'analyser les besoins de leurs clients. Ils appliquent des normes de conformité rigoureuses et s'assurent de vérifier les états de santé préexistants qui pourraient ne pas être couverts ou restreints. Ils offrent à la clientèle la meilleure solution pour leurs besoins particuliers. Voyagez sans tracas aussi longtemps que désiré!

Appelez-les pour être suffisamment couvert au **1 844 375-2529**.

Surveillez la prochaine parution afin d'en apprendre plus sur l'offre d'assurance maladies graves.

Note : Cet article vous est présenté à titre informatif seulement. En aucun cas, il ne doit être considéré comme un conseil financier ou une opinion juridique ou fiscale. Pour des conseils selon votre situation personnelle, parlez-en à votre conseiller. Jamais SSQ Assurance ne peut être tenue responsable d'une décision prise à la suite de la lecture de cet article.

LE MOT DES OFFICIERS

Rétrospective printemps 2019

Consœurs, confrères,

Les élections syndicales étant maintenant derrière nous, les régions et le provincial ont beaucoup de pain sur la planche. Les membres du nouveau Comité Exécutif Provincial (CEP) ont siégé pour la première fois dans la semaine du 27 mai dernier. Nous avons traité et suivi beaucoup de dossiers sur divers sujets; ce fut une semaine très bien remplie. Au cours du même CEP, nous avons discuté et réfléchi sur les réalités des dernières années et la vision que nous devons nous donner ensemble pour le futur. Tout au long de l'année en cours, nous aurons encore plusieurs occasions d'échanger sur ces divers aspects afin d'évoluer et, surtout, d'innover face aux réalités d'aujourd'hui, et ce à tous les niveaux. Dans les prochaines semaines, les VP Provinciaux de chacune des régions tiendront leurs Conseils Régionaux afin de les informer sur les sujets traités et les décisions prises lors du CEP.

Le 25 mai dernier a eu lieu la Grande Marche Familiale en appui aux lockoutés de ABI dans les rues de Trois-Rivières. Plus de 5 000 personnes de tous âges étaient présentes, ainsi que plusieurs syndicats différents. Ce mouvement était essentiel afin de passer un message au gouvernement en place, en l'occurrence le premier ministre Legault. Ce gouvernement doit cesser d'intervenir dans ce conflit, car il nuit aux négociations et donne trop de pouvoir à la multinationale, ce qui empêche la tenue d'une négociation de bonne foi entre les parties. Il faut surveiller de près les agissements de ce gouvernement, car ce phénomène aura des impacts importants dans les négociations des secteurs publics et parapublics du Québec. Nous voulons remercier les VP et les membres 1500, ainsi que leurs familles, d'avoir participé à cet événement. Ce fut plaisant et enrichissant pour tous et ce fut surtout une démonstration d'appui du SCFP-1500 à nos consœurs et confrères dans la rue depuis plus de 16 mois.

Un autre événement important s'est tenu dans la semaine du 12 mai à Québec, le congrès du SCFP-Québec. La délégation du 1500 était bien représentée



Sylvain Dubreuil
Secrétaire général

Stéphane Michaud
Président provincial

par les vice-présidents provinciaux, les membres de comités provinciaux ainsi que les jeunes membres impliqués dans le déroulement du congrès. Un grand nombre de résolutions et d'amendements aux statuts ont été débattus et votés sur le plancher par les quelque 600 délégués venus de partout au Québec. Il y a eu également élections des officiers. À cette occasion, MM. Denis Bolduc et Benoît Bouchard ont été réélus respectivement aux postes de Président et de Secrétaire général du SCFP-Québec. Du côté du Bureau (Exécutif Syndical) du SCFP-Québec, c'est votre Secrétaire général 1500, Sylvain Dubreuil, qui a été élu au poste de Vice-président, représentant ainsi le secteur Énergie. Quatre autres postes étaient en élection, soit ceux de directeurs au Conseil Général du SCFP-Québec, représentant aussi le secteur Énergie, et l'un de ces postes a été octroyé à votre Président provincial, Stéphane Michaud.

Il y a eu également la première boucle d'affichage de postes vacants au mois de mars, affichage de 3 regroupements avec le nouveau système informatique de priorisation. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes en suivi post-mortem de cet affichage afin de régler les situations où il semble y avoir eu des problématiques de comblement. Un comité paritaire de coordination a été mis en place afin de tenter de régler les cas litigieux rapportés; ce comité siégera après chacune des boucles d'affichage. Le comité est composé de représentants de la direction et de



Reconnaissance
des acquis et
des compétences



LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC)

Le comité FEC a rencontré des responsables de deux commissions scolaires de la région de Montréal qui nous ont informés des services offerts. Voici ce qui nous a été présenté.

La RAC est un service offert à la population qui permet de convertir l'expérience développée au travail en un diplôme officiel. La RAC est offerte en démarche individuelle ou en groupe sur tout le territoire du Québec pour les programmes de la formation professionnelle (DEP).

Une alternative à la formation traditionnelle

Le service de la RAC a été conçu pour répondre aux besoins des travailleurs à temps plein. Il s'agit d'une alternative officielle pour l'obtention d'un diplôme. Il permet au travailleur de passer directement à une série d'évaluations adaptées afin d'y démontrer ses compétences. En cas de succès, chacune des compétences figurera sur le relevé de notes officiel du MEES. Lorsque toutes les compétences du programme choisi sont réussies, le travailleur obtiendra son diplôme.

L'acquisition des compétences

En cas de non maîtrise d'une compétence, le travailleur aura plusieurs possibilités pour acquérir la compétence : mentorat, autodidactie, formation partielle et complète, à distance ou en personne. La formation ciblera seulement les éléments à acquérir. De plus, la formation pourra être effectuée jusqu'à 65 % plus rapidement qu'en formation traditionnelle.

Avantages incontournables de la RAC

- ✓ Horaires flexibles : jour, soir et fin de semaine à temps partiel.
- ✓ Ressources spécialisées pour chacun des programmes qui s'adaptent aux profils d'expérience des candidats.
- ✓ Gratuit lorsque la demande vient du candidat.
- ✓ Axée sur l'autodidactie et le rythme des candidats.
- ✓ Permet aux candidats de continuer à travailler à temps plein.
- ✓ Ratio : chaque heure investie en RAC permet une reconnaissance pouvant aller jusqu'à 20 h de formation traditionnelle.
- ✓ Formation à distance disponible pour certains programmes.
- ✓ Pas de limite de temps pour compléter un programme et obtenir le diplôme.

Un aperçu des 40 métiers pouvant faire l'objet d'une reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) : Cuisinier, Soudeur, Frigoriste, Électricien, Machiniste, Électro Mécanicien.

Un merci particulier à M. Pierre Therrien du service aux entreprises de la commission scolaire Marie-Victorin, (450) 670-0730, poste 2292, et Mme Manon Boucher de l'École professionnelle de St-Hyacinthe, (450) 773-8400, poste 6571.

Yvon Richard et Mario Charette, responsables du comité FEC

75 ans

d'Hydro-Québec

Hydro-Québec, une des plus grandes sociétés de production d'énergie du monde, a été créé en 1944. À cette époque, des gens du monde politique et des milieux universitaires **dénonçaient les abus des compagnies privées d'énergie** : tarifs élevés, service de piètre qualité, profits exorbitants, pratiques comptables douteuses, refus de desservir adéquatement les milieux ruraux et ingérence face aux tentatives du gouvernement pour réglementer le commerce de l'électricité.

La mission d'Hydro-Québec dans la Loi 17 qui a permis la création de la Commission hydroélectrique de Québec était de « **fournir l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de cette province aux taux les plus bas compatibles avec une saine administration financière** ». Cette mission première est réaffirmée en 1962-63 par René Lévesque et le gouvernement de Jean Lesage avec la **nationalisation de l'électricité** sur l'ensemble du territoire québécois.

Cela découlait d'une volonté collective de nous approprier le contrôle de nos ressources naturelles pour devenir « Maîtres chez nous ». Le mandat spécifique d'Hydro-Québec était clair : **être une entreprise de service public et non une entreprise poursuivant des objectifs commerciaux**. Le « pacte social » entre Hydro-Québec et la population québécoise : des tarifs bas, l'uniformité territoriale des tarifs et la propriété collective des équipements.

En 1981, le mandat original d'Hydro-Québec a été modifié pour devenir celui d'une entreprise à vocation commerciale. Ce changement a permis alors au gouvernement de toucher des dividendes à même les profits générés par la société d'État.

En 2000, la loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie crée le « bloc d'électricité patrimoniale » et confirme le changement de la mission d'Hydro-Québec. **L'électricité d'Hydro-Québec n'a plus comme but ultime de servir la collectivité. Les tarifs payés par ceux qu'on appelle désormais les clientes et clients d'Hydro-Québec servent maintenant de revenus au gouvernement.** En 2013, le gouvernement augmente le tarif du bloc d'électricité patrimoniale. Depuis 2014, le prix du bloc patrimonial est indexé.

Hydro-Québec Production (HQP) cède même des droits de production d'électricité au secteur privé, des dizaines de contrats d'achat avec des producteurs privés, comportant des engagements qui vont jusqu'en 2052 et qui se chiffrent en milliards. C'est terminé le « Maître chez nous » ? C'est la dénationalisation tranquille ?

« *Hydro-Québec a changé le monde de l'énergie, mais sa mission est demeurée la même* » affirment certains...

Peut-on vraiment dire que la mission d'Hydro-Québec est demeurée la même ?



Emmanuël Patola
Responsable
du comité provincial
de communication

Pour l'année financière 2018, les revenus destinés au gouvernement du Québec sont les suivants :

Bénéfice net d'Hydro 3,2 milliards \$, redevances hydrauliques 705 millions \$, taxe sur les services publics 298 millions \$, indexation du prix de l'électricité 258 millions \$, contribution additionnelle au Fonds des générations 215 millions \$, frais de garantie d'emprunt 215 millions \$, taxe de vente (TVQ) 1,2 milliard \$. En plus de ces revenus alloués au gouvernement du Québec, 600 millions \$ de TPS fédérale et 108 millions \$ à titre de taxes municipales et scolaires.

Environ 6 milliards de dollars de revenus. (Michel Girard, économiste)

La région Laurentides est fière de vous souhaiter la bienvenue dans la grande famille du 1500 !

Le 2 avril dernier, j'ai eu la chance d'assister à la formation « Mon syndicat » de la nouvelle cohorte des monteuses et monteurs au centre de formation Nobel. Le fait que le 1500 ait négocié l'inclusion de cette formation à l'intérieur de la formation initiale est un gain important pour nos membres. J'y ai rencontré un beau groupe de jeunes dynamiques et branchés, je suis fier de constater que nous avons une belle relève qui se joint au 1500. Belle carrière à tous dans les différentes régions du Québec !

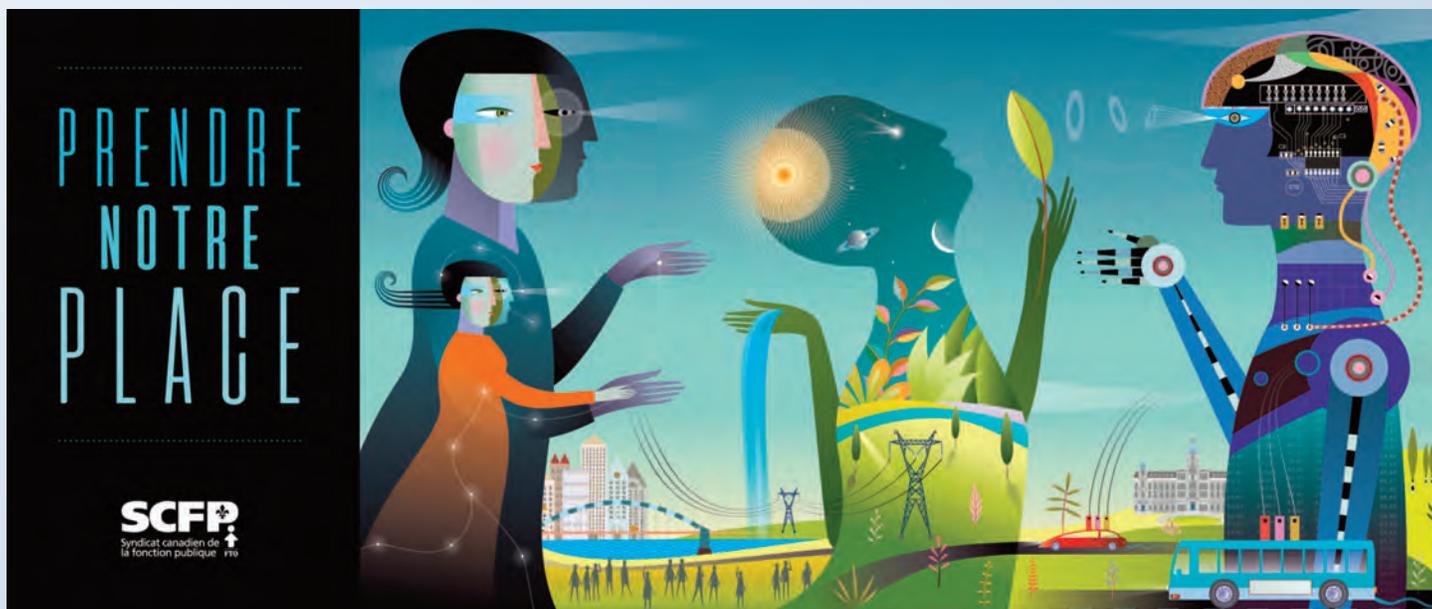
Denis Gervais, trésorier
Région Laurentides



Cohorte des monteuses et monteurs distribution
du Centre de formation Nobel.



Cohorte de Montréal, formation « Mon syndicat »
des jointeurs et jointeuses distribution, au secteur Ouest.



Congrès SCFP-Québec

Le SCFP-Québec, le plus grand syndicat affilié de la FTQ, avec ses 119 500 membres, a tenu au mois de mai son **31^e congrès** biennal sous le thème « **Prendre notre place** ». « *Le SCFP-Québec veut et doit prendre sa place dans la sphère publique, au travail, aux tables de négociation. Ne pas le faire, c'est renoncer à participer à la vie démocratique et aux changements qui s'opèrent. C'est abdiquer devant un monde en pleine transformation* - Denis Bolduc, président du SCFP-Québec.

Des invités comme entre autres Michèle Audette, Commissaire de l'Office des Affaires autochtones et du Nord du Canada, Daniel Boyer, président de la FTQ ainsi que Mark Hancock et **Charles Fleury**, respectivement président et secrétaire-trésorier du SCFP national y ont pris la parole.

Par ailleurs, ce congrès correspondait au **40^e anniversaire du Comité des femmes du SCFP-Québec**. Carole Neill, vice-présidente du secteur universitaire du SCFP-Québec, avec la collaboration de Mmes Louise Harel et Manuelle Oudar, a entretenu les délégués sur les tractations qui ont mené à l'adoption de la Loi sur l'équité salariale.

Des experts ont parlé des grands enjeux qui concernent le monde du travail : Nellie Brière, consultante en communications numériques et réseaux sociaux; Karl Bélanger, stratège, parlera de la place des syndicats dans les débats sociaux; quant au professeur

Jocelyn Maclure, il a présenté les enjeux de l'intelligence artificielle dans le marché du travail.

La question environnementale a également été abordée. Patrick Bonin, porte-parole de Greenpeace, parlera de l'urgence environnementale; Alice-Anne Simard d'Eau Secours abordera l'enjeu de la privatisation de l'eau; et Francis L'Heureux du Fonds de solidarité FTQ parlera de la **transition juste**.



Stéphane Michaud, président SCFP-1500, a pris la parole au micro du congrès en compagnie de Sylvain Dubreuil pour remercier Richard Perreault et lui remettre une plaque et une carte de membre à vie du SCFP-1500 !



Les membres du Comité des femmes ont également fait leurs rapports, nos consœurs Joëlle Ravary et Carole Martin soulignent le 40e anniversaire du comité qui a permis aux femmes de prendre leurs places et font appel à la solidarité de tous les délégués du congrès.



Nos consœurs Carole Martin et Nadia Aristyl du comité des droits de la personne du SCFP-QC ont fait leurs rapports. Elles nous parlent, entre autres, du grand succès du premier colloque sur les droits de la personne le 5 et 6 décembre 2018.

Une délégation de 1500 a également participé à ce congrès pour nous aussi, **« Prendre notre place ».**



Les sections locales du secteur Énergie ont discuté à propos des enjeux qui les touchent. Robert Claveau, président du 957, Denis Fréchette, président d'Hydro-Sherbrooke, Stéphane Michaud, président du 1500, Dominic Champagne, président du 2000, Guy Bergeron, président du 4250, Yan Gaudet, président du 5735 et Patrick Gérard, président du 9875 (STEEN) nous ont échangés sur les enjeux des négociations, de santé-sécurité, de communications, de sous-traitance et de changements technologiques ainsi que de l'importance du respect entre les différentes sections locales et du rapprochement des structures avec leurs membres.



Éric Sinclair, président du SCFP-5317 - Viterra - est venu adresser un mot de remerciement aux SCFP pour l'aide et le support qui a finalement permis un règlement après 8 mois de lockout.



Notre confrère Andy Bissonnette, directeur de secteur Orléans souterrain Montmorency, prend la parole pour communiquer le rapport aux délégués



Les syndiqués de l'Université de Montréal, en grève, et de l'ABI, en lockout, sont venus nous présenter les développements de leurs conflits de travail. Ils remercient le SCFP-QC et les délégués du congrès pour leurs solidarités, l'aide et le support. Les sections locales présentes au congrès offrent des dons en support aux 2 groupes de travailleurs. Plusieurs milliers de dollars sont amassés en solidarité avec leurs combats



Le mercredi, sur l'heure du midi les délégués du congrès sont sortis manifester au parlement de Québec pour des services publics comme l'éducation, la santé et Hydro-Québec et contre les privatisations.



Les participants ont aussi procédé à un vote pour le prochain vice-président du secteur énergie et des directeurs.

Nomination du VP secteur énergie : Sylvain Dubreuil

Directeurs secteur énergie :

- | | |
|---------------------|----------------------|
| 1- Robert Claveau | 3- Dominic Champagne |
| 2- Stéphane Michaud | 4- Chantal Vincent |

Félicitations à tous!

Le Congrès du SCFP-Québec s'est terminé le vendredi 17 mai. Les congressistes ont terminé les travaux concernant les résolutions et amendements aux statuts et procédé aux votes suivants:

Élection à la présidence du SCFP-Québec : Denis Bolduc
Élection au poste de Secrétaire général : Benoit Bouchard

Élection et assermentation des vice-présidents, des directrices/directeurs et de la personne vérificatrice.

Nos confrères **Sylvain Dubreuil** a été élu VP, du secteur énergie et **Stéphane Michaud**, élu à un des postes de Directeur.



Pour l'heure du midi du jeudi les délégués du 1500 ont assisté à la conférence du Conseil québécois des autochtones, Marcel Godbout nous a expliqué les efforts de la nation Wendake pour faire revivre leur langue.

Emmanuel Patola, Responsable du comité provincial de communication

La « cabane à Lionel » au Quatorzième Gala national des Grands Prix santé et sécurité au travail



Lors du quatorzième Gala national des Grands Prix santé et sécurité au travail, le 30 avril dernier, la Direction régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec de la CNESST a honoré **Hydro-Québec Production - Atelier mécanique de Shawinigan**, couronné Lauréat Argent dans la catégorie Innovation - Organismes publics.

Auparavant, le soudeur qui opérait le robot de meulage se trouvait à proximité de la pièce à meuler, soit une des directrices servant à contrôler le débit de l'eau dans une turbine. Celui-ci était exposé à plusieurs risques. La poussière en suspension et le bruit affectaient aussi tous les soudeurs de l'atelier. Une cabine insonorisante a été fabriquée pour contenir le bruit et la poussière de métal et arrêter les particules en rotation, advenant le bris d'une meule.

Voyez l'édition de mars 2019 de ce journal pour plus d'information sur cette excellente idée.

«Félicitations à toute la gang de l'Atelier mécanique de Shawinigan, je suis extrêmement fier de chacun d'entre vous et continuez votre excellent travail tout en respectant les encadrements de santé sécurité».

- **Pierre Mac Donald**,
Président de la région Mauricie

«Félicitations, encore un bel exemple d'améliorations venant des travailleurs ! Avec de l'énergie et notre créativité, on améliore nos conditions... Bel exemple à suivre !».

- **Bruno Charrois**,
Président de la région Abitibi-Témiscamingue

«Bravo pour votre très belle innovation pour améliorer la santé et la sécurité. Ceci est la preuve que les travailleurs ont l'expérience et l'ingéniosité pour améliorer les façons de faire. Encore bravo !».

- **Dany Bolduc**,
Président de la région Saguenay- Lac-St-Jean- Chibougamau

«Félicitations, l'initiative dont ces travailleurs et travailleuses ont fait preuve a donné des résultats. Espérons que ce résultat donnera de la motivation à ceux qui ont des idées pour améliorer nos conditions de travail. Bravo !».

- **William Castonguay**,
Président de la région Matapédia

«Encore une fois, très bel exemple de l'expertise, de l'innovation et du leadership des membres du 1500. Félicitations à tous les membres de l'atelier, très belle gang, que je retournerai voir dès que j'en aurai l'occasion pour vous saluer. Bravo encore».

- **Stéphane Michaud**,
Président provincial

*Félicitations
à toute l'équipe !*

Emmanuel Patola
Responsable
du comité provincial
de communication

Journée internationale de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail

Le 29 avril dernier, l'exécutif provincial et les membres des comités provinciaux du SCFP-1500 se sont réunis devant le mémorial en hommage aux travailleurs/euses syndiqués-es d'Hydro-Québec qui ont perdu la vie au travail, en compagnie de nos consœurs et confrères du SCFP-957, du SCFP-2000 et du SCFP-4250, pour honorer les travailleuses et travailleurs décédés sur les lieux de travail, mais aussi pour rappeler à tous qu'il faut se battre pour les vivants afin de prévenir d'autres tragédies.

Fait à noter, des représentants de la direction d'Hydro-Québec se sont joints à nous pour une première fois afin de souligner ce jour de commémoration.

André Dion, du CPSS 1500, a présenté la déclaration des travailleuses et travailleurs :

Anne Filliatrault, du CPSS 1500, a mentionné qu'en 2018 au Québec, **226** travailleuses et travailleurs sont décédés, **62** des suites d'un accident de travail et **164** des suites d'une maladie professionnelle. **103 406** travailleuses et travailleurs ont subi des lésions professionnelles, **91 711** ont été victimes d'un accident du travail, soit **251** victimes par jour et **11 695** sont atteintes d'une maladie professionnelle.

Dominic Champagne, président du SCFP-2000, a réitéré qu'un décès au travail est inacceptable et que des blessés engendrent de grands drames humains. Serge Boudreau, responsable CPSS 957, a souligné qu'un décès est toujours un fait très marquant et que nous devons, tous ensemble, nous occuper de santé-sécurité au travail.

28 avril, jour de deuil

Déclaration des travailleuses et travailleurs :

Le Jour de deuil nous permet de nous tenir côte à côte avec les travailleuses et travailleurs du monde entier afin de nous souvenir des personnes qui sont mortes au travail et pour réfléchir sur ce qui doit être fait pour prévenir d'autres morts et accidents.

Le 28 avril,

Nous nous souvenons de toutes les personnes victimes de maladies professionnelles, d'accidents du travail ou qui sont mortes au travail;

Nous nous souvenons des enfants devenus orphelins et des familles confrontées à des difficultés et à des privations;

Nous nous souvenons des jeunes travailleuses et travailleurs dont le taux d'accidents mortels et non mortels est beaucoup plus élevé que celui des travailleuses et travailleurs d'âge mûr;

Nous nous souvenons des travailleuses dont les dangers ne sont pas souvent reconnus voire même ignorés par les études sur la santé;

Nous nous souvenons des victimes d'accidents du travail qui sont obligées de continuer à travailler faute d'être indemnisées de manière juste;

Nous nous souvenons des familles et des amis qui doivent prendre soin des travailleuses et travailleurs malades ou blessés.

Le Jour de deuil est issu des valeurs du mouvement syndical. Ce sont les travailleuses et travailleurs qui l'ont créé à la suite de leur lutte constante pour des conditions de travail décentes et sécuritaires. En nous rappelant que les luttes syndicales nous aident à obtenir des lois et des mesures de protection qui rendent nos lieux de travail sécuritaires :

Nous déclarons qu'« un tort fait à l'une ou à l'un d'entre nous est un tort fait à tous »;

Nous exigeons l'application des lois sur la santé et la sécurité au travail;

Nous dénonçons ceux pour qui le profit vient avant la santé des travailleuses et des travailleurs;

Nous revendiquons notre droit à des lieux de travail sans danger et au respect au travail.

Le 28 avril, nous affirmons à nouveau notre solidarité et notre engagement en faveur de la santé et de la sécurité au travail et nous déclarons à toutes et à tous que nous pleurons les morts et que nous luttons pour les vivants.



Stéphane Michaud, président du SCFP-1500, rappelle la grande motivation du 1500 de faire tout en son pouvoir pour ne pas avoir à ajouter d'autres noms au mémorial, «*On peut arriver à s'améliorer par l'éducation et non par la répression*» mentionne-t-il.

Marc Boucher, Président d'Hydro-Québec TransÉnergie, a réitéré l'engagement de mettre les travailleurs

au premier plan en matière de santé-sécurité au travail et il précise «*Travaillons ensemble, car la force de l'équipe fait la différence*». Nous remerciant de l'opportunité, **Eric Filion**, Président d'Hydro-Québec Distribution, a mentionné être «*engagé en santé-sécurité; zéro accident, c'est possible!*». **Lucie Dandois**, directrice santé-sécurité, nous rappelle que «travailleurs ou gestionnaires, nous sommes avant tout des humains» qui doivent tous travailler à améliorer la santé et la sécurité au travail.

Pour conclure, **Alexandre Boulé**, du CPSS 1500, mentionne que ce Jour de deuil, c'est aussi le moment de prendre conscience que personne n'est à l'abri d'un accident. Cela affecte non seulement le travailleur, mais aussi tous ses proches (parents, conjoint, collègues, amis). Parlez santé et sécurité du travail avec votre entourage afin d'éviter que d'autres vies soient brisées.

Emmanuel Patola
Responsable
du comité provincial
de communication

SANTÉ ET SÉCURITÉ

REA en période de PURS

Comme nous le savons tous, lors de pannes majeures, pour pouvoir rétablir le service le plus rapidement possible, l'entreprise utilise des équipes d'un peu partout en province (PURS). Ces travailleurs doivent effectuer des tâches colossales et cela dans des temps qui sont relativement courts.

Malheureusement, et cela, malgré les mesures qui sont prises et la sensibilisation qui est effectuée auprès des travailleurs, des accidents peuvent se produire et des situations dangereuses peuvent être constatées.

La meilleure manière de faire lorsque l'on veut éviter que de tels événements se reproduisent est de bien analyser ce qui est arrivé, pour pouvoir émettre de bonnes recommandations. Ce qui est constaté par contre est que pendant les PURS des événements se produisent et ne sont pas toujours déclarés ou, s'ils le sont, ils ne sont pas vraiment analysés.

C'est pourquoi nous tenons à vous sensibiliser sur l'importance de rapporter les événements à votre gestionnaire ou à la personne responsable de vous lors du PURS et de remplir un REA. Cela permettra de mettre en marche le processus d'analyse et qui sait, de peut-être éviter qu'un événement malheureux de ce type puisse survenir à un de vos confrères.



**VOTRE COMITÉ PROVINCIAL
SANTÉ ET SÉCURITÉ**

**Alexandre Boulé, André Dion,
Anne Filiatrault, Benoit Mitchell,**
membres CPSS

L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE...

Les journées thématiques qui ont cours tout au long de l'année sont souvent une belle occasion de faire de la sensibilisation, de susciter des réflexions, des échanges et de faire avancer les droits humains sur des sujets auxquels un grand nombre de gens font face au quotidien.

Une de celle là se tient le 17 mai : la JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE. Elle marque l'anniversaire du retrait de l'homosexualité de la liste des maladies et troubles mentaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au début des années 90.

Depuis, on avance lentement vers la reconnaissance de ce qu'on nomme maintenant *diversité sexuelle, corporelle et de la pluralité de genre*. Un exemple : la Charte Québécoise incluait déjà l'orientation sexuelle comme un des motifs prohibés de discrimination mais en juin 2016, l'identité de genre et l'expression de genre y ont été ajoutées.

Concernant les groupes et/ou comités oeuvrant pour les droits LGBT, leurs acronymes sont devenus plus complexes au fil du temps, à mesure qu'on souhaitait représenter et respecter toute la diversité. Aux LGBT sont venus s'ajouter un autre T, puis Q, puis I et 2+. Une réflexion s'amorce à la recherche de termes accessibles et facilitants en gardant le souci

que ce soit représentatif, sans exclusion. La FTQ en est un exemple, voici le nouveau nom : Comité sur la diversité sexuelle, corporelle et de genre.

Plus près de nous, il reste du travail à faire dans nos milieux de travail puisqu'au 1500, sur plus de 6 000 membres, nous n'avons que très peu de confrères qui s'identifient gais. C'est clair que ça demeure un grand tabou.

On pourrait penser que c'est plus simple pour les consœurs qui sont plus nombreuses à s'identifier lesbiennes, cependant, un trop grand nombre subit encore fréquemment des situations déplaisantes et est victime de préjugés. Ça s'accroît lorsqu'elles deviennent parents. En 2019, ça ne devrait plus se produire.

Si vous êtes dans cette situation, votre syndicat peut vous supporter, vous référer.

D'autres situations auxquelles on ne pense pas peuvent se présenter ou se présenteront dans votre quotidien pour lesquelles il est possible de s'outiller.

Par exemple, un confrère ou une consœur pour qui, du jour au lendemain, les « jokes de fifs » sont devenues insupportables et qui réagit fortement. Ça pourrait arriver quand on vient d'apprendre que son enfant ou un ami de longue date est gai et qu'on trouve ça difficile à accepter.

L'arrivée d'une personne trans dans votre groupe ou un compagnon, une compagne de travail qui amorce sa transition pourrait être déstabilisant pour certaines personnes. En plus des ressources déjà mentionnées, il y a la Fondation Émergence qui a produit un guide d'information sur l'intégration des personnes trans en milieu de travail. Il a été élaboré en partenariat avec l'Aide aux Trans du Québec (ATQ).

Le 1500 invite ses membres à **apporter leur contribution par des gestes concrets** :

- Affirmer que l'homophobie n'est pas acceptable lorsque vous en êtes témoin.
- Porter une attention aux mots blessants qu'on utilise sans y penser et les remplacer par des mots plus neutres.
- S'informer (voir les références à la fin de cette article).



C'EST PAS SYNDICAL

- Dire à vos enfants que votre amour est inconditionnel.
- Partager des articles, des reportages ou des œuvres favorisant la tolérance.

Parce que « **La violence et le harcèlement ne devraient jamais faire partie du travail** »



Carole Martin et Joëlle Ravary
Responsables du comité provincial DDLP

Le saviez-vous

La parade de la Fierté Gai de Montréal se déroulera le 18 août prochain.

Le 1500 se joindra à la FTQ et au SCFP-Québec pour y participer.

Joignez-vous à nous ! C'est un événement festif, n'hésitez pas à venir en famille.

Pour nous trouver sur place : repérez le char et les drapeaux à l'effigie de nos syndicats (1500, SCFP et FTQ).

Pour les membres qui souhaitent être solidaires mais ne peuvent participer à cet événement, sachez qu'il se tient des activités de la Fierté partout au Québec tout au long de l'été.



Voici un petit lexique du LGBTTI :

- **Lesbienne**: Femme qui éprouve une attirance sexuelle pour d'autres femmes.
- **Gai**: Personne qui éprouve une attirance sexuelle pour une personne du même sexe. Le mot est utilisé le plus souvent pour désigner des hommes homosexuels.
- **Bisexuelle**: Personne qui éprouve une attirance sexuelle tant pour les hommes que pour les femmes.
- **Transsexuelle**: Personne qui change son anatomie dans le cadre d'une transition afin de vivre comme une personne de l'autre sexe.
- **Transgenre**: Personne dont l'identité sexuelle, l'expression sexuelle ou l'apparence physique ne correspond pas aux attentes conventionnelles en matière de masculinité ou de féminité.
- **Intersexuée**: Personne née avec une combinaison d'anatomie mâle et femelle.
- **Queer** : Personne qui choisit ce terme pour dire qu'elle fait partie de la diversité sexuelle et/ou de la pluralité des genres. Elle est donc non-hétérosexuelle, et/ou non-cisgenre. C'est une forme d'*empowerment* de se réapproprier un terme autrefois insultant. Plusieurs personnes *queers* incluent également un aspect politique de rejet des normes sociales dans cette auto-identification.

<https://www.fondationemergence.org/>



ATO
AIDE AUX TRANS
DU QUÉBEC

Coste Écoute
Coste Écoute offre des services de soutien aux personnes transsexuelles et transgenres. Les services sont disponibles gratuitement et répondent aux besoins de tout le Québec, sept jours sur sept.
Grand Montréal
514 866-0103
Région de Québec
1 888 505-1010
Site par courriel
aide@gaiecoutte.org
www.gaiecoutte.org



Canadian Labour Congress

Congrès du travail du Canada

<http://congresdutravail.ca/news/news-archive/journee-internationale-contre-lhomophobie-la-transphobie-et-la-biphobie>

OU SUR



DU : <http://scfp.qc.ca/comite-du-triangle-rose-du-scfp-quebec/>

OU SUR



LE 1500



LE 1^{ER} MAI, LE 1500 A MARCHÉ POUR UN QUÉBEC PLUS JUSTE ET PLUS ÉGALITAIRE



Cette année, c'est sur le thème «**Pour le Québec qu'on veut**» que les organisations participantes ont marché ensemble pour revendiquer :

- Des services publics de qualité, accessibles et gratuits... pour le Québec qu'on veut.
- Un régime d'assurance-médicaments public et universel... pour le Québec qu'on veut.
- Une lutte contre les changements climatiques... pour le Québec qu'on veut.
- Une fiscalité juste où chacun paie sa part ... pour le Québec qu'on veut.
- Des ressources humaines et financières nécessaires en éducation et en santé... pour le Québec qu'on veut.
- Des emplois de qualité pour vivre décemment... pour le Québec qu'on veut.
- Une société ouverte à la diversité... pour le Québec qu'on veut.
- Un mouvement syndical fort... pour le Québec qu'on veut.
- Une meilleure conciliation travail-étude-vie personnelle... pour le Québec qu'on veut.
- Des emplois sécuritaires... pour le Québec qu'on veut.
- De bonnes retraites... pour le Québec qu'on veut.
- De bonnes conditions de travail, partout... pour le Québec qu'on veut.

EN ACTION !

**Le 25 mai,
le 1500 et 5 000
personnes ont
marché en
solidarité
avec les
travailleurs et
travailleuses d'ABI
et leurs familles.**

Des gens de New York,
Toronto, Sudbury,
et de toutes les régions
du Québec sont également
venus.



Plusieurs centrales syndicales sont venues appuyer les lockoutés, CSN, CSD, CSQ, FTQ et SCFP à la Grande marche familiale d'ABI.



Solidarité !

Les enjeux de ce lockout au <https://www.metallos.org/enjeux/lockout-abi/>

LE 1500 À VOTRE SERVICE !



SEM HQ | SYNDICAT DES EMPLOYÉ-ES
DE MÉTIERS D'HYDRO-QUÉBEC
Section locale 1500 • SCFP - FTQ

PROVINCIAL : Président : Stéphane Michaud Secrétaire général : Sylvain Dubreuil 1010, rue de Liège Est - 3 ^e étage Montréal Qc H2P 1L2	☎ 514.387.1500 SANS FRAIS ▼ 1 800.361.8526 TÉLÉC. : 514.387.2411	semhq@scfp1500.org www.scfp1500.org
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE : Bruno Charrois 201, rue du Terminus Ouest - Bureau 2602 Rouyn-Noranda Qc J9X 2P7	☎ 819.762.4422 TÉLÉC. : 819.762.0208	president.abi@scfp1500.org
BAIE-JAMES : Marc Côté 1010, rue de Liège Est - 3 ^e étage Montréal Qc H2P 1L2 (adresse postale)	☎ 418.480.0332	marc1500bj@hotmail.com
LAURENTIDES : Iréné Boudreault 287, rue Saint-Georges St-Jérôme Qc J7Z 5A2	☎ 450.432.1500 TÉLÉC. : 450.432.8003	laurentides@scfp1500.org
MAISONNEUVE : Luc Corrivault Adresse du bureau provincial	☎ 514.387.6785 TÉLÉC. : 514.387.5035	maisonneuve@scfp1500.org
MANICOUAGAN : Frédéric Savard 1041, rue Mingan - Bureau 208 Baie-Comeau Qc G5C 3W1	☎ 418.589.3241 TÉLÉC. : 418.589.0500	president.man@scfp1500.org
MATAPÉDIA : William Castonguay 2, rue St-Germain Est - Bureau 604 Rimouski Qc G5L 8T7	☎ 418.724.5920 TÉLÉC. : 418.724.0533	president.mat@scfp1500.org
MAURICIE : Pierre MacDonald 7080, boul. Marion - Bureau 207 Trois-Rivières Ouest Qc G9A 6G4	☎ 819.693.1500 TÉLÉC. : 819.693.6434	president.mau@scfp1500.org
MONTMORENCY : Alexandre Bussièrès 5050, boul. des Gradins - Bureau 200 Québec Qc G2J 1P8	☎ 418.624.2811 TÉLÉC. : 418.624.9266	president.mon@scfp1500.org
RICHELIEU : Philippe Daneau 6705, boul. Chevrier - Bureau 206 Brossard Qc J4Z 3T9	☎ 450.926.1500 TÉLÉC. : 514.926.1525	president.ric@scfp1500.org
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU : Dany Bolduc 2679, boul. du Royaume - Bureau 210 Jonquièrre Qc G7S 5T1	☎ 418.699-5130 TÉLÉC. : 418.699.0972	bolduc.dany@scfp1500.org
ST-LAURENT : Sylvain Clermont Adresse du bureau provincial	☎ 514.387.9359 TÉLÉC. : 514.387.2411	stlaurent@scfp1500.org

Entrevue avec Sylvie Soulard Directrice générale Caisse Desjardins Hydro



Ayant à son actif un parcours plus que prometteur, au service du Mouvement Desjardins depuis 30 ans, dont 24 à la Caisse Hydro, Directrice générale de la Caisse Hydro depuis 20 ans, détentrice d'un MBA en finance, Sylvie Soulard a pris la tête de la Caisse en situation de redressement. Maintenant, avec un volume d'affaires de 800 M \$, « *c'est avec fierté que nous pouvons constater le travail accompli* ».

Voulez-vous garder votre Caisse ?

Dans ce contexte difficile, les syndicats SCFP d'Hydro-Québec se sont réellement impliqués pour garder leur Caisse puisqu'en 1997-1998, ils ont collaboré à la relancer. En devenant membres à l'assemblée générale, les syndiqués ont exprimé leur position au point de vue administratif. Le Conseil d'administration regroupait non seulement des postes cadres ou des retraités, mais également des gens des métiers, ce qui a permis à la Caisse de redevenir la caisse des employés qu'elle est aujourd'hui.

Pourquoi avoir notre caisse ?

La raison pour laquelle plusieurs groupes tels que l'association des pompiers ou travailleurs d'une ville ont leurs caisses, c'est dans l'objectif de travailler ensemble vers un service concentré sur les réalités et les particularités de chaque membre.

Les gens de la Caisse Desjardins Hydro sont formés selon les conditions de travail d'HQ et les conventions en cours. **Les conseillers financiers de la Caisse offrent une analyse à la fois personnelle et objective à chaque membre**, contrairement à une institution qui se concentre sur les profits ! La rapidité des services, la facilité de rejoindre chaque expert, leurs connaissances et surtout leur souci d'offrir à chaque employé d'Hydro un service à la hauteur de leurs attentes, voilà ce qui différencie la Caisse Hydro !

Le 6 juin prochain, la Caisse fera le lancement de son programme **Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)**. La Caisse Hydro contribuera financièrement à des projets et/ou activités proposés par des employés d'Hydro qui favorisent le développement durable, des activités récréatives à Hydro, des projets pour améliorer notre environnement de travail, ou l'obtention d'une bourse d'études aux employés ou membres de leur famille, le FADM sera très utile!

Gardez en tête que la Caisse Hydro est avant tout une coopérative qui s'appuie sur la force collective d'un groupe de travailleurs, ce qui veut dire que plus il y aura de membres du 1500, plus les avantages seront nombreux et plus l'impact sera grand !

Emmanuel Patola
Responsable du comité provincial
de communication

Rétrospective des événements à partir de 1956 à nos jours :

- ✓ 1956 : création de la première Caisse d'économie des employés d'Hydro-Québec.
- ✓ 1957 : première assemblée générale annuelle.
- ✓ 1979 : migration avec Desjardins.
- ✓ 1^{er} avril 2002 : fusion des caisses d'économie Desjardins de Saint-Jérôme, Québec, et Montréal qui donne naissance à la nouvelle Caisse d'économie Desjardins Hydro, qui dessert tous les employés et retraités d'Hydro-Québec, où qu'ils soient au Québec.
- ✓ Aujourd'hui : la Caisse Desjardins Hydro compte 30 employés et 7 500 membres, partout au Québec.

ENVOI DE PUBLICATION CANADIENNE
CONVENTION DE LA POSTE PUBLICATION N° 40064011
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée
au Canada au: **SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE MÉTIERS
D'HYDRO-QUÉBEC**, 1010, rue De Liège Est, 3e étage
Montréal (Québec) H2P 1L2
514 387.1500 / 1 800.361.8526



Un REER+ profitable qu'un REER ordinaire

Un REER permet d'épargner en reportant à plus tard l'impôt à payer sur le montant que vous économisez. Ce que le REER+ fait de plus qu'un REER ordinaire, c'est qu'il vous fait économiser 30 % plus d'impôt¹. En économisant plus d'impôt, vous épargnez encore plus vite. Et ces économies d'impôt supplémentaires vont directement dans vos poches !

➤ Avec la **retenue sur le salaire** du REER+, vos cotisations sont prélevées à même votre paie par votre employeur. Ce qui fait que vos 30 % d'économies d'impôt de plus vous sont remises immédiatement à chaque paie plutôt qu'au moment de votre déclaration de revenus. Ça vous fait donc des versements beaucoup plus petits.

Pour un REER de 1000 \$

➤ REER ordinaire



➤ REER+ au Fonds



➤ Si vous préférez, les **prélèvements bancaires automatiques** sont l'autre façon flexible d'épargner. Ils vous permettent de prélever dans votre compte bancaire le montant que vous souhaitez investir, à la fréquence que vous voulez.

➤ **16,35 \$² PAR PAIE.**

Voilà ce qu'il en coûte pour avoir 1000 \$ de REER+ par année.

Prêt à épargner avec le REER+ au Fonds ?



➤ Appelez au **1 800 567-3663**
(du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 17 h)



➤ Visitez notre site
fondsftq.com

¹ Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds d'un montant de 5 000 \$.

² Exemple basé sur l'année d'imposition 2018, pour une personne ayant un revenu annuel imposable de 40 000 \$, à un taux d'imposition marginal de 27,5 %, et recevant 26 paies par année dont les versements tiennent compte des économies d'impôt immédiates sur la paie. Les montants indiqués sont des simulations qui peuvent varier selon votre situation fiscale.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web fondsftq.com, auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.